

Les animaux comptent, votre voix aussi !



Florence SARLAT

Je m'appelle Florence Sarlat. Je vis à Londres depuis 5 ans. J'ai 52 ans, je suis mariée et mère de deux enfants. Pendant plus de 20 ans j'ai travaillé dans de grands groupes bancaires à Paris et à Londres. Il y a deux ans, j'ai opté pour un statut de travailleur indépendant et depuis, je me consacre au développement d'un blog sur lequel s'expriment des artistes, des activistes, et des entrepreneurs engagés pour la cause animale et environnementale.

Les animaux sont omniprésents dans notre vie : en France, ils sont 63 millions à nous tenir compagnie. Ils sont omniprésents également dans l'économie française, qui repose sur leur exploitation massive : nous en abattons plus d'un milliard par an. Malgré cela, les animaux sont les grands oubliés de la politique française : on ne parle ni de la cause animale, ni des conséquences de l'exploitation animale sur notre santé et notre environnement.

C'est pourquoi je suis candidate pour le Parti animaliste : pour que la question animale soit présente dans le débat politique, dans l'intérêt des animaux, des Hommes et de la planète !

Retrouvez-nous sur

parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste

Voter pour le Parti animaliste c'est voter sans ambiguïté pour les animaux !

Se donner des outils pour agir

- Créer un Ministère de la protection animale.
- Créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques.
- Augmenter les peines prévues pour les actes de cruauté.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- Interdire sous dix ans l'élevage en cage.
- Interdire la castration sans anesthésie des animaux.
- Interdire le broyage des poussins et des canetons.
- Abolir la pratique du gavage.

Repenser les liens humains-animaux

- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Interdire la mise à mort d'animaux dans les refuges en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.
- Interdire la mise à mort des chevaux en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.

Cohabiter autrement avec les animaux sauvages

- Supprimer le statut d'espèce "nuisible".
- Protéger toute espèce migratrice faisant l'objet d'un statut de protection dans son pays d'origine.
- Interdire les chasses traditionnelles entraînant de longues agonies (gluaux, tendelles, tenderies, lèques, lacs, matoles, etc).

Assurer la sécurité de tous

- Instaurer les mercredis et les dimanches sans chasse.
- Instaurer un périmètre de sécurité de 200 mètres autour des habitations et des enclos abritant des animaux.
- Instauration d'un taux d'alcoolémie maximal de 0,2g/litre de sang lors de la pratique de la chasse.

Accompagner l'évolution des filières professionnelles de l'agroalimentaire.

- Accompagner et aider la reconversion d'éleveurs vers l'agriculture végétale.
- Mettre en place une option de menu végétal dans la restauration collective.
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015 par des politiques publiques de santé incitant à modérer la consommation de produits d'origine animale, au regard notamment de ses effets sur les animaux, le climat, l'environnement et la santé.

Télécharger mon bulletin de vote

<https://parti-animaliste.fr/bulletin>

Retrouvez l'ensemble du programme sur parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste